



## Traité Baba Metsia

### Michna 3 - Chapitre 5

מֶכַר לוֹ אֶת הַשְּׂדֶה, וְנָתַן לוֹ מִקְצַת דָּמִים,  
אָמַר לוֹ:  
"אֶמְתִּי שֶׁתִּרְצֶה, הֵבֵא מַעוֹת, וְטַל אֶת שְׁלֶךְ",  
אָסוּר.  
הִלָּוָהוּ עַל שְׂדֵהוּ, וְאָמַר לוֹ:  
"אִם אֵין אַתָּה נוֹתֵן לִי מִכֶּן וְעַד שְׁלוֹשׁ שָׁנִים,  
הֲרִי הִיא שְׁלִי",  
הֲרִי הִיא שְׁלוֹ.  
כֵּךְ הָיָה בַּיְתוֹס בֶּן זִנּוֹן עוֹשֶׂה עַל פִּי חֲכָמִים.

Celui qui a vendu un champ, et tandis que [l'acheteur] lui a donné une partie du paiement, et qu'il (le vendeur) lui rétorque : « Quand tu voudras, tu pourras m'apporter [le reste de] l'argent [qui manque] et prendre possession de ton [champ] », cela est interdit.

Celui qui a prêté [de l'argent à son prochain] en prenant son champ en garantie, et qui lui a dit : « Si tu ne me rembourses pas d'ici 3 ans, il sera à moi », il sera bien à lui. C'est d'ailleurs ainsi que Baïtoss ben Zonine procédait, avec l'assentiment des Sages.



### 1 Histoire pour Chabbath, Tome 2 (Binyamin Benhamou)

Enfin en livre, les fameuses histoires racontées en vidéos par Binyamin Benhamou. Emouvantes et inspirantes, ces histoires sont à lire et à relire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)